



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-400**

Séance publique du

29 septembre 2017

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170929- lmc1121709-DE-1-1
Date de signature : 03/10/2017
Date de réception : mardi 3 octobre 2017
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CRÉATION ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 29 septembre 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le , conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Odile BONTHOUX, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Liliane PIERRON.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et approuvé



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction du Recrutement et
Développement des Compétences

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2017

Nomenclature : 4.1

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CRÉATION ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs budgétaires en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir:

1/ Plan de recrutement année 2017

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCE
ADJOINT TECHNIQUE	4	4	Création de quatre emplois d'adjoint technique à temps complet. Suppression de quatre emplois d'adjoint administratif principal 2ème classe vacant à l'effectif municipal, à compter du 1 ^{er} septembre 2017.
REDACTEUR	2	2	Création de deux emplois de rédacteur à temps complet. Suppression de deux emplois de technicien à temps complet vacant à l'effectif municipal à compter du

			1 ^{er} septembre 2017.
AGENT DE MAITRISE	1	1	Création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet. Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet vacant à l'effectif municipal à compter du 1 ^{er} octobre 2017.
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1^{er} CLASSE	1	1	Création d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{er} classe à 40%. Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{er} classe à 20% vacant à l'effectif municipal à compter du 1 ^{er} septembre 2017.
TECHNICIEN PRINCIPAL 2^{ÈME} CLASSE	1	1	Création d'un emploi de technicien principal de 2 ^{ème} classe à temps complet. Suppression d'un emploi de rédacteur principal 1 ^{er} classe à temps complet vacant à l'effectif municipal à compter du 1 ^{er} septembre 2017.

2/ Modification des emplois à temps non complets du Conservatoire Darius Milhaud

L'ensemble de ces modifications seront effectives à compter du 1^{er} septembre 2017.

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCE
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	1	1	Création d'un emploi de professeur d'enseignement artistique classe normale à 56%. Suppression d'un emploi de professeur d'enseignement artistique classe normale à 44%.
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1^{er} CLASSE	2	2	Création de deux emplois d'assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{er} classe à 50% et 75%. Suppression de deux emplois d'assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{er} classe à 40% et 85%.
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	2	2	Création de deux emplois de professeur d'enseignement artistique classe normale à 25% et 100%. Suppression de deux emplois de professeur d'enseignement artistique hors classe vacants à l'effectif municipal à compter du

Je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir:

- **DECIDER** de l'ensemble de ces créations et suppressions d'emplois à l'effectif de la Ville qui prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2017 pour le plan de recrutement année 2017. L'incidence financière s'élève pour l'exercice 2017 toutes charges comprises à 13 600€ (treize mille six cent euros), somme imputable au budget de la Ville 2017 sur les lignes 64 111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présente les disponibilités nécessaires et 63 895€ (soixante trois mille huit cent quatre vingt quinze euros) imputable au budget de la Ville 2017 sur les lignes 64-131 "rémunération principale du personnel non titulaire" qui présente les disponibilités nécessaires.
- **DECIDER** de l'ensemble des modifications des emplois à temps non complets du conservatoire qui prendront effet à compter du 1^{er} septembre 2017. L'incidence financière s'élève pour l'exercice 2017 toutes charges comprises à 4 140 € (quatre mille cent quarante euros), somme imputable au budget de la Ville 2017 sur les lignes 64 111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présente les disponibilités nécessaires.

DL.2017-400 - CRÉATION ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»